Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 26 (1979)

Heft: 7-8

Rubrik: Nouvelles des communes et des cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En bref

Nouvelles des communes et des cantons romands

Bienne. En séance du 15 juin, le Conseil municipal a adopté le «règlement en cas de catastrophe». Ce règlement arrive à point pour rassurer un peu la population et donner des embryons de réponse aux interpellations déposées concernant la centrale nucléaire de Mühleberg, distante de 20 kilomètres. Ce nouveau règlement consacre un chapitre particulier à cette centrale spécifique à Bienne, mais inspiré des législations cantonale et fédérale. En cas de besoin, la protection civile biennoise peut mobiliser 4000 personnes.

Court. Une visite de l'ancien immeuble «William Rossier» a eu lieu dernièrement par l'autorité communale, avec M. Jean Comment, chef de l'Office cantonal bernois de la PC. Le bâtiment se prêterait admirablement à la construction d'abris et de locaux destinés à l'organisme de protection local. Cet immeuble permettrait en outre l'aménagement de locaux pour le corps des sapeurs-pompiers, et pour l'école, ce qui supprimerait la location coûteuse de locaux appartenant à des particuliers! Cette intéressante possibilité justifie, voire nécessite un examen général appro-

Genève. – Les Fêtes de Genève, qui se dérouleront du 10 au 13 août 1979 seront dédiées à l'année internationale de l'enfance. Le président du comité, M. J.-J. Gini, le président de l'Office du tourisme, M. Edouard Givel, et son directeur, M. Daniel Perrin, ont expliqué au cours d'une conférence de presse que, dans le cadre du programme de ces Fêtes, dont le budget dépasse le million, le bénéfice de la grandiose tombola organisée par les Jeunes dirigeants d'entreprises (100 000 billets à vendre, 35 000 francs de prix à trouver et 2000 prix à distribuer) sera versé à l'œuvre créée en 1968 par M. Paul Chaudet, Enfants du Monde. Cinq cents personnes offrent bénévolement leur aide, notamment des policiers et des gardes municipaux. La protection civile hébergera durant quatre jours près de 900 jeunes gens

et jeunes filles des groupes folkloriques, qui prendront leur repas au Palais des expositions.

 Les sinistrés sont relogés par la protection civile. Le conseiller administratif Roger Dafflon a créé à Genève des logements destinés uniquement à l'accueil de victimes d'incendies, d'inondations, d'explosions ou autres. Trois appartements de la rue de Carouge et deux étages d'une villa des Grottes sont équipés entièrement dans le but d'aider les sinistrés lors de leur séjour forcé. Propriété de la ville, l'aménagement de ces appartements a coûté environ 50 000 francs, pour proposer des logements décents aux 42 personnes qui peuvent y vivre temporairement. Actuellement ces locaux sont complets; les occupants ont une préoccupation principale: retrouver un appartement dans leur quartier d'origine, résoudre les problèmes d'assurances, etc. Ils pourraient bien y rester encore un mois sous l'aile de la PC. Plusieurs familles logent chez des amis; cela simplifie le problème, mais M. Dafflon est plus que jamais convaincu de la nécessité de nouveaux centres d'accueil.

Montreux-Veytaux. Dans le cadre d'un cours d'instruction, en mai dernier, M. Jean Burkhalter, chef du Service de protection atomique-chimique (SPAC) de l'organisme de protection intercommunal, a organisé un exercice avec la quarantaine de personnes incorporées audit service. Soucieux de rendre la partie théorique attrayante, il a créé une bande dessinée démontrant le comportement et l'activité d'un personnage baptisé «Alfred», membre du SPAC.

Thème: une collision à l'étranger d'avions porteur de missiles = l'information, les contacts, l'échelonnement des mesures de protection à prendre, en fonction de la météo, direction et force du vent, puis le déroulement des opérations. La façon de traiter l'instruction théorique avec la projection de cette bande dessinée s'est révélée efficiente. M. Jean Burkhalter mérite bien d'être félicité.

Neuchâtel. Une septantaine de personnes de l'organisme de protection local ont suivi un cours d'introduction de cinq jours au Centre de Sugiez, sous la conduite de M. Jacques Vuillomenet. Ce cours était destiné aux sapeurs-pompiers: une classe de pionniers et une classe sanitaire. Ces personnes ont ainsi pu s'initier aux travaux de lutte contre le feu, à l'utilisation des engins, du matériel et aux premiers secours. MM. Claude Frey, directeur, et René Habersaat, chef local, ont visité ce cours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Nyon. Le 28 mai, la municipalité in corpore a rendu hommage à M. Roland Bally, ancien chef de l'organisme de protection local, nommé chef de l'Office cantonal PC depuis le 1er janvier dernier, et accueilli son successeur M. René Froidevaux, au cours d'une cérémonie où l'amitié et la sincérité des propos remplacèrent les longs discours. Le syndic Michel Hans, puis le municipal Bernard Glasson, rappelèrent la fructueuse carrière de M. Bally. Entré à la PC en 1967, il fut nommé chef local en 1971. La période des grandes constructions à Nyon et la mise en place d'une planification générale de la PC – qui constitua un exemple repris par les communes romandes - furent l'occasion pour le nouveau chef local de mettre en valeur ses qualités d'organisateur et de coordinateur. Un important travail de planification reste à faire, notamment la répartition de la population nyonnaise dans les abris. M. Froidevaux, dont les qualités sont déjà reconnues, saura, avec l'appui et la confiance des autorités communales, assumer sa lourde tâche.

Sion. Au début de juin, une centaine d'incorporés dans le service des sapeurs-pompiers de guerre (SPG) ont accompli leur cours de répétition annuel de deux jours. Ce cours a été consacré à une intervention à la maison du feu du centre d'instruction de Sierre, un exercice de transport d'eau, du château de Valère à un bac de 10 000 litres monté au sommet du Grand-Pont, ainsi que diverses missions avec les véhicules des pompiers. Ce cours était placé sous les ordres de MM. Pierre Ebiner, chef local PC et Georges de Kalbermatten, remplaçant. Les participants ont fait preuve d'intérêt et de sérieux.

La Tour-de-Peilz, Blonay, Saint-Légier. Ces trois communes forment un organisme de protection intercommunal (ensemble 15 000 habitants). Les communes de Blonay et Saint-Légier viennent de construire à Bahyse (Blonay) un stationnement d'attente et un poste sanitaire. A l'origine, l'aménagement du poste de commandement était prévu dans le Groupe d'utilité publique de Bahyse (GUPB), mais la présence d'une nappe phréatique a rendu impossible cette construction. C'est la commune de La Tour-de-Peilz qui construira le poste de commandement. La répartition des frais entre les trois communes est la suivante: La Tour-de-Peilz 99 000 francs, Saint-Légier 28 000 francs, Blonay 30 000 francs. Le GUPB a une incidence directe sur le trafic, tant routier que piétonnier, à la croisée chemin de Bahyse et traversée

du village de Blonay. Ce problème n'a pas échappé à la Municipalité, qui a présenté au Conseil communal un projet d'aménagement, pour pallier les inconvénients existants. La Tourde-Peilz construit au lieu-dit En la Faraz, en sous-sol d'un bâtiment destiné aux services Feu et Voirie, un poste de commandement et un poste sanitaire de 32 lits. La planification générale de la PC prévue pour les années 1990 devient réalité.

Tramelan. Un important exercice d'état-major et d'engagement a eu lieu les 31 mai et 1er juin derniers, auquel les organismes de protection locaux rattachés pour l'instruction PC au centre régional de Tramelan ont participé, soit: seize communes des districts de Moutier et de Courtelary, et les quatre communes de Les Bois, Le Noirmont, Saignelégier, Les Breuleux. La Garde aérienne suisse de sauvetage, le groupe des samaritains de Tramelan, ainsi que la Croix-Rouge suisse ont prêté leur concours. Cet exercice avait comme but principal de faire le point du niveau de l'instruction, plus particulièrement pour les chefs locaux des communes rattachées au centre. M. René Schwab, délégué par l'Office cantonal PC, était responsable de l'exercice, M. Kurt Lanz, responsable technique des installations du centre de Tramelan, et M. Erwin Gosteli, seul maître à bord pour tout le domaine administratif. M. Roland Choffat, maire de Tramelan, a reçu les visiteurs et leur a permis d'avoir une vue d'ensemble complète. Nombreux furent les représentants d'autorités, des offices PC fédéral, cantonaux, communaux, et d'associations intéressées. Lors du rapport final, au cours duquel prirent la parole MM. René Schwab, responsable de l'exercice, Jean Comment, chef de l'Office cantonal PC bernois, André Moser de l'Office fédéral PC, l'accent a été mis sur l'importance de l'instruction des chefs locaux, l'exercice du commandement et la prise de responsabilités. Ce premier exercice important doit permettre à chacun de corriger les erreurs commises; il reste évidemment encore beaucoup de travail à effectuer; c'est le but d'un tel exercice. M. Roland Choffat, maire de Tramelan, a relevé le plaisir d'avoir suivi cet exercice qui a demandé un grand dévouement des participants. Au nom de l'Association des chefs locaux, M. André Grütter remercia les autorités cantonales qui ont permis l'organisation de cet exercice, qui s'est déroulé dans de parfaites conditions. Il releva l'important don de sang organisé à cette occasion sur l'initiative de M. Schwab, avec la collaboration de la Croix-Rouge. Relevons aussi que l'équipe de cuisine a préparé un excellent repas pour les 300 participants et invités.

(Certains rapports et comptes rendus d'exercices critiquent la présence de groupements de casques jaunes non camouflés! Lors d'interventions, il s'agit d'opérations prioritaires de sauvetage. De plus, dans l'intérêt de l'instruction, tout le personnel doit pouvoir se familiariser avec les engins et matériel, et aussi assister à des interventions qui permettent de voir le travail effectué. L'important consiste aussi à voir ce qu'il ne faut surtout pas faire! (Réd. RP.)

Versoix. Le cours de répétition du printemps a eu lieu au début de mai. A l'entrée en service, M. Albert Jaccard, chef local, recut les participants, leur souhaita la bienvenue et salua la présence de M. Claude Ferrero, conseiller administratif, chargé de la protection civile. Il le remercia pour la compréhension, l'aide et le soutien toujours apporté. M. Claude Ferrero signala combien les autorités administratives de la commune sont conscientes de l'effort qu'accomplit chaque citoyen appelé à servir dans la PC, pour protéger en cas de besoin la vie des familles et des biens des Versoisiens. Pour maintenir la tradition. M. Albert Jaccard a engagé la centaine de personnes pour des travaux d'utilité publique, leur permettant de se perfectionner dans la manipulation des engins, machines et l'utilisation des outils de la protection civile. Des groupes furent attribués: à l'aménagement de la source d'Ecogia pour un lieu de promenade ouvert à toute la population, à la démolition des gros socles en béton ayant soutenu la cheminée, au dégagement des branches et troncs d'arbres cassés et abattus à la promenade de Nant-de-Braille, par de récents coups de vent qui rendaient le passage dangereux, la préparation du châssis de la passerelle métallique qui traversa le Nant-de-Braille. Quant au personnel sanitaire, il s'est familiarisé avec l'utilisation de nouveaux appareils fournis par l'Office cantonal PC. Etant donné l'augmentation de l'effectif des incorporés, deux cours seront encore organisés cette année, qui se dérouleront certainement dans le même esprit de camaraderie et de discipline que ce premier cours 1979. Chablais. Au début de mai, l'Ecole de recrues 46 des troupes de la protection aérienne, commandées par le major EMG Langenberger, était stationnée à Bex, Aigle, Monthey et Saint-Maurice. Elle a eu la visite de trois conseillers nationaux, membres de la Commission militaire dudit

Conseil. Le programme de cette visite

comprenait: un examen complet du matériel et de l'engagement. Un exercice spectaculaire a eu lieu à Aigle, à la Planchette, présentant les conditions pouvant intervenir en cas de catastrophe ou de tremblement de terre, par exemple, domaines que ces troupes doivent connaître, puisque c'est là leur mission générale. Le brigadier Stettler, chef d'arme des troupes PA, et le brigadier Lavanchy, commandant de la brigade de forteresse 10 étaient également présents. Les membres de la commission se sont ensuite rendus à Monthey, à Illarsaz, pour un exercice d'état-major, puis à Vouvry et aux Barges, pour un exercice sanitaire.

Canton de Neuchâtel. Le 17 mai, l'organisme de protection local de Cernier a eu l'honneur d'accueillir une importante délégation française de l'Association des auditeurs de l'Institut des hautes écoles de défense nationale de la région de Franche-Comté, dirigée par le docteur Marcel Margot, pharmacien à Besançon, colonel de réserve. M. Jean Dubi, vice-directeur de l'Office fédéral PC, M. André Laubscher, chef de l'Office cantonal neuchâtelois PC, et M. Jean-Pierre Fasnacht, chef local de La Chaux-de-Fonds, ont organisé cette visite et accompagné la délégation. Les visiteurs désiraient s'informer de l'importance des services de protection civile d'une ville, celle de La Chaux-de-Fonds et voir les installations PC d'un village de 1500 à 2000 habitants, celui de Cernier. Le lendemain, cette délégation s'est rendue à Neuchâtel; elle a été reçue officiellement par M. Schlaeppi, conseiller d'Etat. Le programme de cette journée comprenait la visite du Centre opératoire protégé de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, et le Centre de la formation des cadres PC, à Sugiez. Les visiteurs ont été très intéressés par les installations et les commentaires apportés par les autorités. Il ressort de leurs constatations que leur pays n'a pas suffisamment le souci de protection efficace de la population civile.

Commission romande d'information (CRI)

La suppression d'une participation financière annuelle de l'USPC pour des actions particulières d'information des sections cantonales et de la CRI (pour les cantons romands et le Tessin) nous oblige à restructurer la CRI. Tous les membres – présidents, délégués des sections et chefs des Offices cantonaux concernés seront

convoqués à une séance en automne, concernant la continuation de son activité.

R. Parisod, président

L'Association d'instructeurs romands de protection civile communique

L'AIRPC a tenu son assemblée générale le 31 mars 1979 au CRIE (Centre régional d'instruction Est vaudois de la protection civile). A 10 h 15, le président ouvre l'assemblée devant quelque 50 personnes. Il remercie particulièrement les représentants du canton de Vaud, et tout spécialement M. Curchod, qui a mis à disposition et organisé les locaux et les joies annexes.

Il salue M. R. Bally, chef de l'Office cantonal de la protection civile du canton de Vaud.

Notre association se porte bien. Le nombre des membres était de 156 au 31 décembre 1978, ce qui représente une augmentation de 31 membres en 1978. La répartition par canton est la suivante:

AG	1	BE	33
FR	8	GE	26
JU	6	NE	13
VD	62	VS	7
et OPE	E-CFF		

En 1979, nous avons déjà 8 nouvelles admissions.

sujets traités dans les classes.

Durée: samedi et dimanche 22 et 23 septembre 1979

Lieu: Centre d'instruction du canton du Valais, à Sierre

Logement et repas: au centre

Finance du cours: par participant 30 francs environ (participation de l'AIRPC réservée)

Personnel d'instruction: membres spécialisés de l'AIRPC et conférenciers Thèmes envisagés:

Interprétation des nouvelles bases légales

Administration dans la protection civile

Mise sur pied et organisation en cas de catastrophes

Préparation d'un exercice d'intervention

Plan d'attribution

Technique de la conduite

Moyens audio-visuels à disposition Dès maintenant, réservez les dates prévues (les membres de l'AIRPC seront personnellement invités à ces

journées d'instruction).

Assemblée générale de 1980 et divers Notre membre du comité, M. Michel Hirt, se charge de l'organiser à Bienne.

M. Roland Bally, chef de l'Office de protection civile du canton de Vaud, remercie l'AIRPC de l'invitation et se déclare très satisfait de l'activité de Assemblée annuelle des chefs locaux de la protection civile des communes rattachées au Centre d'instruction de Tramelan

C'est au pied de la Combe-Grède, dans l'accueillant village de Villeret, que les chefs locaux et remplaçants des communes rattachées au Centre régional de Tramelan ont tenu leurs assises annuelles. Rehaussée par la présence de représentants du Conseil municipal, MM. Marc Affolter et Samuel Lehmann, l'assemblée comptait également la présence de M. Jean Comment, chef de l'Office cantonal du canton de Berne, de M. Thomas Scheurer, de l'Association neuchâteloise des CL, et de M. Robert Tharin pour l'association vaudoise des CL. En ouvrant la séance, le président, M. André Grüter, adressa une cordiale bienvenue aux invités et souhaita des débats fructueux à la trentaine de participants représentant quinze communes sur les dix-neuf qui font partie de l'association.

Après l'approbation du procès-verbal lu par son auteur M. Erwin Gosteli, le président fit un rapide tour d'horizon de l'activité de cette dernière année. M. A. Grüter releva l'importance des séances de travail des chefs locaux, séances consacrées plus particulièrement aux problèmes de la répression des réfractaires à la protection civile, aux procédures à suivre pour la construction d'installations PC et à l'étude des travaux à réaliser pour la planification

Sur le plan pratique, les chefs locaux se perfectionnèrent dans le service alarme et transmission et mirent sur pied 70 cours groupant 4849 participants au Centre régional de Tramelan. M. A. Grüter termina son rapport annuel en remerciant l'Office cantonal pour les bonnes relations maintenues avec les communes, en souhaitant que les contacts avec les associations des cantons voisins puissent être maintenus et en donnant rendez-vous à tous les chefs locaux les 31 mai et 1er juin pour un exercice qui groupera 250 participants.

Puis les comptes de l'association furent présentés par le caissier, M. Erwin Gosteli. Ces comptes présentent un reliquat actif, ce qui permit à l'assemblée de les approuver et de laisser la cotisation à 40 francs par commune.

Pour le nouvel exercice, le comité se présente comme suit: Président: André Grüter, chef local de

Composition du comité pour 1979

Président: M. Jean Rügger Châtelaine M. André Chillier Vice-président: Vernier Secrétaire: M. Jean-Claude Hugonnet Berne Vice-secrétaire: Mme Lydia Kunze Chavornay Trésorier: M. Pierre Oppliger Morges Président de la M. André Moser commission technique: Zuzwil M. Gérard Crétin Membres: Morat M. Michel Hirt Moutier M. Ulysse Porret La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds M. Pierre Strauven La Chaux-de-Fonds Vérificateurs des comptes: M. André Froidevaux M. Yvan Paroz Pérv

Notre ancien président, Roger Pelletier, a été nommé membre d'honneur par acclamation de l'assemblée avec nos sincères félicitations.

M. Mario Girod

Programme d'activité 1979 proposé par la commission technique. Vu les modifications apportées dans les bases légales, il est nécessaire de porter l'effort principal dans le domaine de la protection civile. Approfondir les connaissances générales de la protection civile pour mieux collaborer avec la direction du cours et pouvoir répondre aux questions en marge des

l'association, tout en constatant que nous sommes des «mordus».

Moutier

L'assemblée a été suivie d'une visite du CRIE et d'un apéritif offert par le centre de Villeneuve. Après un excellent repas pris en commun, au centre de Villeneuve, la journée s'est terminée par la visite de la centrale thermique de Chavallon.

Commission technique AIRPC, A. M.

Tramelan

Secrétaire-caissier: Erwin Gosteli, administrateur du Centre régional de Tramelan

Membres: Bernard Bürki, chef local de Moutier

Marcel Chappatte, chef local des Bois Charles Ermatinger, chef local de Malleray-Bévilard

Roger Maillat, remplaçant du CL de Sonceboz

Les vérificateurs seront:

Jean René Boillod, chef local de Villeret

André Mercier, chef local de Saignelégier

et le suppléant Paul-E. Andrey, remplaçant du CL de La Neuveville.

Après ces élections, M. Samuel Leh-

mann, conseiller municipal et chef du dicastère de la protection civile, apporta les salutations et les vœux de bienvenue des autorités locales. Il excusa le maire, M. Chatelain, qui ne put participer aux débats pour raison de santé. Puis M. Lehmann signala que sa commune posséderait prochainement un abri public, puisque ces jours les travaux de creusage débuteraient. Et, pour marquer de façon tangible l'intérêt porté par les autorités à la protection civile, le conseiller communal offrit un généreux apéritif.

M. Jean Comment, chef de l'Office cantonal, apporta les salutations du conseiller d'Etat R. Bauder. Rappelant que cette année marquait les vingt-cinq ans de la création de la protection civile, M. J. Comment releva qu'il reste un grand effort à accomplir et plus particulièrement dans les petites communes. Brossant un tour d'horizon de la situation actuelle en matière de protection civile, M. J. Comment souligna que l'année passée avait vu l'organisation de 1250 cours groupant environ 46 000 personnes.

Avant de clore l'assemblée, les délégués des associations neuchâteloise et vaudoise tinrent encore à apporter leurs vœux et leur témoignage d'amitié aux chefs locaux du Centre régional de Tramelan.

Un repas mit un point final aux assises des chefs locaux rattachés au Centre régional de Tramelan.

La protection civile en intervention

à l'occasion de l'achèvement du Centre de formation régional Bienne-Orpond Quoi? La population doit pouvoir suivre, dans le voisinage

immédiat, une intervention de la protection civile, au

possible réaliste.

Qui? Membres de la protection civile de la région Bienne-

Seeland.

Comment? Formations des services de pionniers et de lutte contre le

feu, sanitaires et autres qui se proposent de fournir des

preuves de leur savoir.

Chaque phase de l'intervention sera commentée à l'inten-

tion des spectateurs.

Après l'exercice, le service de ravitaillement veillera à la

subsistance.

Quand? Vendredi 7 septembre 1979, à 19 heures.

Durée de l'exercice environ 1 h 15.

Où? Centre de formation régional Bienne-Orpond «Im

Byfang».

Voies d'accès signalées, places de stationnement disponi-

bles.

Les Sociétés de musique de Bienne-Mâche et d'Orpond prêteront gracieusement leur concours.

Association de protection civile Bienne-Seeland

Wir beliefern Sie mit sämtlichen Einwegprodukten für:

- Zivilschutzeinrichtungen
- Notspitäler
- geschützte Operationsstellen

GEISSMANN, Ihr Partner für moderne Einwegprodukte aus Vliesstoff, Zellstoff, Kunststoff und anderen Materialien Materialien.



Sortimentsgestaltung, Verpackung, Ablieferung nach Ihren Wünschen.

Geissmann Papier AG

Adressieren Sie Ihre Anfrage an unsere Verkaufsabteilung. Ihr Anruf erreicht uns unter 057 / 4 38 31

5605 Dottikon beim Bahnhof

intern 15 oder per Fernschreiber 53 173.



für Verpackung und Hygiene

303